

DATE DE PUBLICATION : 25 mars 2025

Le directeur départemental dans la Vienne

Délégation de signature donnée par le directeur départemental dans la Vienne au chef du service des Entreprises à la succursale de Poitiers

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2023.

Vu la délégation de signature donnée par Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine, à M. Jean-Marc LABORIE, directeur départemental dans la Vienne, le 20 janvier 2025.

Délégation permanente est donnée à M. Frédéric PETORIN, Chef du service des Entreprises à la succursale de Poitiers et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Aurélien EBER, son adjoint à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Poitiers. M. Frédéric PETORIN reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Poitiers, à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

Fait à Poitiers,
Le 25 mars 2025

Jean-Marc LABORIE